



Communiqué CGT

Lille, le 27 janvier 2021

Commission du CSE TER HDF
sur la Santé, la Sécurité & les Conditions de Travail

Réunion supplémentaire du mercredi 27 janvier 2020

Evolution des horaires - UO de Calais

Bonne année !...

Après les bons vœux avec le sourire en cœur, les directions enclenchent la deuxième vitesse des restructurations, comme en témoigne la grogne convergente dans les différents métiers de la SNCF, à l'instar de ce qui se passe dans les autres Services Publics et les entreprises privées.

Et le Technicentre n'y échappe pas !

Pas de trêve pour les Cheminotes et les Cheminots du Matériel qui œuvrent toute l'année, qu'il neige, qu'il pleuve ou qu'il vente, le tout de jour comme de nuit pour assurer nos missions de Service Public de transport ferroviaire de voyageurs. Mais de ce qu'en pense la direction, ces Cheminot-e-s doivent être trop bien loti-e-s puisque la direction souhaite davantage encore dégrader leurs conditions de travail.

Malheureusement nous sommes désormais habitués en CSS-CT à devoir bosser sur des dossiers incomplets ... mais là, ça dépasse l'entendement ! On nous demande de dire "*amen à tout*" tout en nous basant sur la bonne foi de nos dirigeants !

Pour la CGT c'est non !

Nous ne cautionnerons pas les semaines de 48h réparties sur 6 nuits parce que le chef dit que c'est nécessaire.

Voici un résumé des échanges, avec les questions de vos mandatés CGT et les réponses de la direction :

- Le plan de charge ? "*Vous n'en avez pas besoin*".
- Les Cadres d'Organisation ? "*Ça ne vous concerne pas*".
- Le régime de travail ? "*Le quoi ?!*"
- Les déroulés, les compteurs de repos ? "*Vous les aurez plus tard*".
- On a besoin d'un avis de la médecine du travail ? "*Ils ont été invités, mais ne sont pas là*".

On ne peut pas retirer à la direction le fait qu'elle soit consciente de l'impact négatif des nuits sur la santé physique et mentale des Cheminot-e-s, et plus encore avec les 6 nuits qu'elle souhaite imposer.

Mais plutôt que d'endosser sa veste de préventeur en supprimant le risque à la source, elle préfère revêtir celle de pompier en proposant un comité de suivi pour mesurer la détresse et la fatigue causées par cette organisation après coup sur les Cheminot-e-s et de promettre de trouver des solutions en cas de problèmes ... **sauf que le pompier qui éteint le feu qu'il a lui-même allumé est un pyromane et non un héros !**

La direction a aussi tenté la carte du dédouanement : "*Cette réorganisation est voulue par les agents et a été validée par les délégués du personnel du site !*" ... **MENSONGE !!!**

Heureusement que la CGT a son réseau et qu'elle peut compter sur lui !

Les Cheminot-e-s réclament l'arrêt du travail le samedi de jour et du dimanche de nuit et des discussions (infructueuses) tiendraient lieu de validation ?! Devant l'absence d'argument, notre direction serait prête à tout ??... **Et bien OUI !** Car pire, aux abois, elle tente aussi la menace : privatisation, horaires davantage dégradés, ... !

Quoiqu'il en soit et après des échanges houleux, les interventions pertinentes de vos mandatés CGT de la CSS-CT a fait que la direction a dû ajourné la réunion quant à cette réorganisation. D'ailleurs nous avons réitérer notre demande de passer ce dossier en CSE, seul instance pouvant rendre un avis motivé sur de tels dossiers de réorganisations (cf. Code du Travail). Dans le même temps, la direction doit rapidement stopper cette méthode qui consiste à considérer les CSS-CT comme des fourre-tout et de vulgaires chambres d'enregistrement !

Mais restons vigilants, mobilisés et affûtons nos revendications car la bataille n'est pas finie. La direction a une obligation de résultat en matière de santé au travail. La CGT continuera à le lui rappeler en utilisant tous les moyens dont elle dispose afin que la santé et l'intégrité des Cheminot-e-s soit garantie !

